

DES PERMANENCES POUR LE LOGEMENT GRATUITES ET ACCESSIBLES A TOUS

Aix, le 20 septembre 2017. Dans le cadre de sa mission d'aide à l'accès et de maintien dans le logement, l'Association Logement du Pays d'Aix (ALPA) anime trois permanences gratuites et ouvertes à tous sur le territoire du Pays d'Aix ;

- Le **Point Info Logement (PIL)**, créé en 2015, poursuit un objectif de simplification par la mise en place d'une « permanence unique » d'informations en matière de conseils autour du logement. En libre accès, cette permanence a pour but d'informer et d'apporter un éclairage social aux personnes, d'orienter vers des interlocuteurs partenaires ou encore vers des actions développées par l'ALPA.

➡ **Les permanences PIL ont lieu chaque semaine, les mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h, à l'ALPA, 15 av Albert Baudouin à Aix-en-Provence.**

- L'**Antenne de Prévention des Expulsions Locatives (APEL)**, mise en place en 2008, avec le concours des avocats du Barreau d'Aix-en-Provence, a pour but d'informer, conseiller et orienter les personnes en situation d'expulsion.

➡ **Les permanences APEL ont lieu le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 14h à 17h, Maison de la Justice et du Droit, 2, rue Raoul Follereau à Aix-en-Provence.**

- La **Permanence d'Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat (PADLH)**, mise en place en 2016 en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, permet à un public en situation de mal-logement d'accéder à une meilleure connaissance de ses droits (en particulier pour les contentieux DALO ou en cas d'habitat insalubre et indigne) et d'être accompagné dans la résolution de ces situations.

➡ **L'accès aux permanences PADHL (deux ½ journées par semaine) est gratuit mais en préalable à toute demande un rendez-vous est nécessaire au 04 91 50 67 45.**

Pour tous renseignements complémentaires : www.alpa-asso.org

Contact communication : sylvie.piacitelli@alpa-asso.org.